

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUGINS, 1. — CAHORS

A. GOESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (2e ligne.....)	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LE

Triomphe de la Jeune Perse

La solution que nous avions prévue et annoncée est aujourd'hui acquise. Les nationalistes, unis aux Bakhtiari de Sirdar Assad, n'ont pas été longtemps tenus en échec par les troupes royalistes chargées de leur barrer la route de Téhéran.

Un habile mouvement de flanc leur a permis de tourner l'obstacle et de pénétrer par les portes du nord dans la capitale, où les éléments révolutionnaires leur ont prêté un concours empressé.

La cause du shah était perdue. Il ne restait plus à ce dernier qu'à chercher un refuge auprès de la légation russe et à se placer sous la protection de la grande puissance slave.

C'est la détermination qu'il a prise et mise à exécution, tandis que les cosaques persans du colonel Liakhoff, qui constituaient l'élite et le seul élément organisé de l'armée royaliste, sauvaient l'honneur en échangeant quelques coups de feu avec les nationalistes.

Ces derniers engagements ne furent ni très vifs ni très meurtriers. Des deux côtés on sentait que le dénouement était proche.

Il a été d'ailleurs facilité par l'intervention très active et très efficace des légations de Russie et d'Angleterre.

C'est grâce à l'entente anglo-russe que la révolution persane s'est accomplie avec le minimum d'efforts et de pertes.

Le shah aurait pu, à la rigueur, prolonger encore pendant quelque temps la résistance qu'il opposait au mouvement révolutionnaire.

Mais comme il n'était pas assez fort pour endiguer par ses propres moyens le courant populaire et qu'il n'avait pas à compter sur les baïonnettes russes pour se maintenir au pouvoir, il ne pouvait, en continuant la lutte sans espoir de succès, que retarder la fatale échéance à laquelle il lui était impossible de se dérober.

Dans ces conditions la prolongation de la résistance n'aurait eu d'autre résultat que d'aggraver l'état d'anarchie et d'exaspérer les passions. Déjà les vols, les brigandages se multipliaient; les désordres menaçaient de s'accroître; la sécurité de la colonie européenne pouvait être mise en péril.

Seule la cessation de la guerre civile pouvait conjurer le désastre qu'on redoutait en permettant la constitution d'un nouveau pouvoir qui assumerait la responsabilité du maintien de l'ordre et disposerait de moyens d'action suffisants pour l'assurer.

Or, comme les gouvernements anglais et russe s'étaient mis à l'avance d'accord sur la politique qu'ils suivraient au regard de la Perse et qu'ils s'étaient notamment engagés à ne poursuivre aucun but égoïste et à ne s'immiscer sous aucun prétexte et dans aucune mesure dans la lutte engagée entre les nationalistes et les royalistes, les deux légations ne pouvaient que joindre leurs efforts en vue d'amener entre les belligérants un arrangement qui permettrait de clore l'ère des troubles et d'assurer à la Perse un régime plus stable que celui qu'elle a connu depuis quatre ans.

Aussi, en même temps qu'elles faisaient comprendre au shah qu'il ne pouvait plus compter sur leur appui, elles se destinèrent, elles négocièrent une armistice entre le colonel Liakhoff, chef des cosaques persans, et le chef des Bakhtiari, et réussirent à obtenir des vainqueurs que la brigade de cosaques conserverait ses armes, qu'elle serait admise à servir le gouvernement constitutionnel, et que le colonel Liakhoff en conserverait provisoirement le commandement, à la condition d'obéir en tous points au ministre de la guerre.

Grâce à cet arrangement, le nouveau

régime, qui n'aurait pu réduire les cosaques qu'en sacrifiant un grand nombre de vies humaines, non seulement se trouvait libéré de ce grave souci, mais encore voyait ses forces accrues par l'adjonction de ce renfort inattendu.

Dès lors il était le maître de la situation et pouvait se montrer plus généreux envers le shah, auquel il devra faire une rente digne de son ancien rang.

C'est le triomphe de la Jeune Perse suivant de près celui de la Jeune Turquie.

De plus en plus l'Orient se rapproche de l'Occident.

À Téhéran, comme à Constantinople, le régime parlementaire s'installe sur les ruines de l'absolutisme.

L'Islam s'aperçoit à l'aurore du vingtième siècle que la tradition de Mahomet peut se concilier avec le principe de la liberté constitutionnelle.

Cette nouvelle interprétation de la loi coranique est un signe des temps; et, quand on considère ce que fut dans le passé le rôle de l'Asie, on ne peut qu'admirer l'évolution qui commence et pressentir les heureuses conséquences qui en résulteront pour le développement du progrès humain et le triomphe de la civilisation.

J. C.

Chambre des Députés

Séance du 20 juillet 1909 (matin)

PRÉSIDENCE DE M. BERTEAUX

VICE-PRÉSIDENT

M. Emmanuel Brousse a la parole pour justifier son rapport présenté au nom de la Commission des comptes. Il constate que si les scandales annoncés se sont évanouis, nous avons cependant dépensé dix milliards pour une flotte qui n'existe pas. Mauvaise qualité du charbon, différence considérable de prix payé pour les tourelles et les appareils évaporatoires; réparations inutiles, tout cela prouve que les fournisseurs de la marine réalisent des bénéfices exagérés et que l'administration ne se défend pas suffisamment contre les exigences des industriels groupés en puissant Syndicat.

L'orateur estime que l'on ne devrait jamais remettre les pénalités, attendu que les primes sont toujours payées aux fournisseurs.

M. Brousse maintient les chiffres qu'il a donnés sur la différence des prix des cuirassés en France et à l'étranger.

M. Brousse termine en déclarant qu'il est criminel de gaspiller ainsi l'argent du contribuable et qu'il ne donnera rien tant que les ministres responsables ne seront pas frappés et qu'on n'aura pas refondu entièrement l'administration de la marine.

Séance de l'après-midi

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

M. Alfred Picard, ministre de la marine, monte à la tribune. Il constate d'abord que les critiques de la Commission s'adressent surtout au passé. Il se gardera, quant à lui, de mettre en cause telle ou telle personnalité.

Si des fautes ont été commises, elles sont imputables bien plutôt aux institutions qu'aux fonctionnaires eux-mêmes.

Le ministre a décidé d'y faire figurer désormais non seulement le prix de l'approvisionnement en munitions, mais encore celui des stocks de réserve et de ravitaillement.

En ce qui concerne les chaudières, le ministre a l'intention formelle de se tenir au courant des progrès réalisés par l'industrie. Il n'est pas aveuglé par le partisan de tel ou tel type et il ne manquera jamais l'occasion de susciter la concurrence.

M. Picard annonce que depuis huit mois il a condamné 55 bâtiments de divers types qui ne pouvaient plus être d'aucune utilité en temps de guerre et qui ne faisaient que grever le budget.

Je sais prêt, dit-il, à consacrer tout ce qui me reste de forces à la restauration de la marine nationale.

Le ministre montre que les puissances européennes, de même que les Etats-Unis et le Japon, se sont en ces derni-

res années imposées d'énormes sacrifices pour arriver à maintenir en bon rang leurs marines respectives.

La France ne peut pas rester en arrière; elle occupe d'ailleurs toujours un rang honorable, grâce surtout à ses sous-marins et à ses submersibles. Tout l'effort du ministre consistera à lui donner la même supériorité dans toutes les parties de ses escadres. En attendant, il ne faut pas dire qu'il n'y a pas de marine française. Sans parler des équipages et des officiers dont la valeur et le dévouement ne sont pas contestés, il y a dans l'administration des travailleurs dévoués qui ne songent qu'à faire leur devoir.

Puisse donc, dit en terminant le ministre, l'embellie succéder à la bourrasque; c'est mon vœu le plus cher: je le forme en républicain et en patriote.

M. Delcassé, président de la commission, succède au ministre. Il fait entendre diverses critiques contre l'administration de la marine.

Puis M. Delahaye prononce de violentes critiques contre le gouvernement.

M. Clemenceau répond à M. Delcassé. 6 ordres du jour sont présentés: l'un de confiance, de M. Jourde, l'autre de blâme, de M. Delcassé.

La chute du ministère

A 8 h. 20, M. Brisson proclame le résultat du vote: 388, majorité absolue, 195.

Pour l'ordre du jour de confiance, 176, contre 212.

Après la proclamation du scrutin, M. Clemenceau, que tous les membres du gouvernement ont rejoint, se lève et, suivi de ses collègues, se retire de la salle des séances.

On applaudit à droite, au centre, à l'extrême gauche et sur divers bancs à gauche; d'autres poussent de violentes clameurs. L'agitation est extrême.

Les députés ont envahi l'hémicycle. On discute avec une très grande animation.

La séance est renvoyée à jeudi.

Sénat

Séance du 21 juillet 1909

PRÉSIDENCE DE M. ANTONIN DUBOST

M. Maujan, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, dépose deux projets de loi: l'un portant répartition du fonds de situation des subventions aux départements; l'autre relatif aux subventions aux budgets locaux des colonies pour l'exercice 1910.

M. Denoix lit au nom de la commission des finances un rapport sur le premier de ces projets de loi. L'extrême urgence est déclarée. Le Sénat ordonne la discussion immédiate et adopte le projet de loi.

Il s'ajourne ensuite à mardi, trois heures, en laissant à M. le président le soin de le convoquer à une date plus rapprochée, s'il y a lieu.

Et la séance est levée.

En Sorbonne

La session du baccalauréat est ouverte depuis quelques jours. Un vieil examinateur, d'une bienveillante paternité pour les malheureux candidats, nous communique quelques échantillons de la littérature spéciale que distillent en ce moment les plumes de nos bons potaches.

Début de la composition française d'un candidat de 19 ans sur le sujet suivant: Lettre de Mme de Maintenon à Racine pour le prier d'écrire une tragédie à l'usage des jeunes filles de St-Cyr.

« Monsieur, ce n'est pas en ma qualité de reine de France, mais au titre de veuve d'un de vos anciens collègues, que je vous envoie cette lettre. »

« Ce sont là des trouvailles de génie qu'il est inutile de commenter. »

Un autre candidat est invité à écrire une lettre de Bossuet à Mme de Maintenon (déjà citée) et il la termine de la façon que voici:

« Agréez, Madame, mes salutations distinguées. Signé: Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux. P. S. — Le bonjour à Louis XIV. »

Phrase cueillie dans la composition d'une candidate au baccalauréat sur le sujet suivant: Apprécier le caractère de Philaminte dans les Femmes savantes.

« La nuit venue, Philaminte monte à sa fenêtre contempler les astres à la lunette, au lieu de rendre son mari heureux. »

O candeur virginale!

Certains candidats ont des écarts de traduction que l'on rougirait de comprendre. Un d'eux avait à traduire cette phrase latine: *Tunc ad coelum palmas sustulit sacerdos*. Il ouvrit son dictionnaire, chercha sagement le mot *palma* et trouva ces explications: paume, la partie pour le tout, main.

Comme le premier et le dernier mois lui parurent n'avoir aucun sens, il écrivit gravement:

« Alors le prêtre éleva vers le ciel sa partie pour le tout. »

Enfin nos philosophes en herbe ont, en physique, des idées d'une singularité nouvelle. L'un d'eux ayant à parler de la photographie, écrit sans hésiter:

« Pour que l'opérateur puisse tirer une bonne photographie, il faut qu'il ait un pied en noyer ciré. »

INFORMATIONS

LA CRISE MINISTÉRIELLE

L'opinion de M. Clemenceau

L'entrevue que M. Clemenceau a eue avec le président de la République a duré environ un quart d'heure. M. Fallières a demandé à M. Clemenceau de vouloir bien lui faire connaître son sentiment sur la situation créée par le vote d'hier.

M. Clemenceau a déclaré qu'à ses yeux la politique suivie par le Cabinet dont il était le chef ne pouvait pas être mise en cause. Toutes les fois que le Parlement a été appelé à se prononcer sur cette politique, et, notamment, il y a quelques jours à peine, il l'avait ratifiée à d'imposantes majorités. C'est sur une question d'un caractère particulier, d'un ordre personnel, qui ne touche ni de près ni de loin à la politique générale, que le président du Conseil a été mis en minorité.

M. Clemenceau estime que lui seul est visé par le vote de défiance, et que le Cabinet, exception faite pour sa personne, continue à jouir de la confiance de la majorité.

Dans ces conditions, lui semble que la situation n'est nullement compliquée, qu'elle ne comporte aucune orientation nouvelle et que la crise ministérielle peut être rapidement dénouée avec le maintien des principaux éléments qui composent le Cabinet actuel et par la désignation d'un nouveau président du Conseil pris parmi les membres du ministère démissionnaire.

Avant de se retirer, M. Clemenceau a tenu à répéter que l'on ne pourrait, sans de graves dangers, renoncer à la politique pratiquée depuis le commencement de la législature.

Les indications de M. Dubost

On assure que M. Dubost, président du Sénat, aurait indiqué ce matin, à M. Fallières, le nom de M. Briand comme étant l'un de ceux plus particulièrement désignés pour recueillir la succession de M. Clemenceau.

Un long ministère

Le cabinet Clemenceau aura été un de ceux dont l'existence a été la plus longue. Il s'en faut de trois mois qu'il ait duré autant que celui de Waldeck-Rousseau.

Le cabinet était au pouvoir depuis le 25 octobre 1906. Il aura donc duré

deux ans, huit mois et vingt-cinq jours.

M. Clemenceau était personnellement ministre de l'intérieur depuis le 14 mars 1906. Il a donc été ministre pendant trois ans, trois mois et six jours.

Au Maroc

Le combat de Méllila

L'attaque, de la part des Maures, a commencé à 3 heures 30 de l'après-midi et s'est terminée à 3 heures du matin.

Quelques groupes de Maures se sont présentés tout d'abord; ils ont été dispersés par une vive fusillade. Ce fut la compagnie d'infanterie, commandée par le capitaine Marina, fils du général, qui reçut le premier choc.

Peu après, les ennemis se sont présentés en plus grand nombre, ouvrant une fusillade nourrie du haut des petites collines. C'est à ce moment que le lieutenant-colonel Ceballos est tombé mort, d'un coup de feu à la ceinture. Le combat est devenu général.

Toutes les positions espagnoles ont été attaquées à la fois et se sont défendues héroïquement.

A un certain moment, l'ennemi s'est avancé sur les positions qu'occupait le général Marina. Il a été repoussé avec de grandes pertes, mais a réussi à s'emparer de 17 mules attachées hors des défenses de fil de fer.

A 9 heures du soir, l'ennemi a fait une nouvelle attaque plus violente encore, est parvenu jusqu'à la clôture de fil de fer du campement a essayé de la sauter malgré le feu meurtrier de la batterie d'artillerie et a atteint un canon dont il a voulu s'emparer.

Le capitaine Guiloche, qui commandait la batterie, s'est jeté héroïquement sur la pièce, l'a défendue dans un corps à corps, et est mort d'un coup de feu, tenant le canon entre ses bras crispés.

Le commandant Rojo, accouru à son secours, est tombé mort à ses côtés d'une balle au cou.

L'officier d'administration qui conduisait les munitions vers le camp, a été attaqué tant au retour qu'à l'aller, mais il a pu parvenir sans avoir subi aucune perte.

Les officiers et les soldats qui défendaient les positions avancées, ont eu à lutter corps à corps avec les assaillants.

Un sergent a été tué. L'ennemi s'est emparé du cadavre, l'a mutilé, puis l'a emporté avec l'intention de le brûler; mais les Espagnols ont réussi à le reprendre.

Pendant toute la durée du combat, le général Marina accourait partout, haranguant les soldats. Les troupes, qui défendaient les positions attaquées étaient d'environ 2 000 hommes. Le nombre des ennemis atteignait à peu près 6 000 hommes.

La conduite au feu du lieutenant-colonel Ceballos, du commandant Rojo et du capitaine Guiloche, qui, tous trois sont morts héroïquement en combattant, est élogieusement commentée.

En Perse

Le nouveau Gouvernement

La ville de Téhéran a repris sa physionomie habituelle. Il n'y a qu'au palais où est établi le quartier général des constitutionnalistes qu'il se manifeste une certaine animation. Moustauf-Mammalik est nommé ministre des finances, tandis qu'Epelraïm-Saïd, un Arménien turc et l'un des chefs des constitutionnalistes caucasiens, devient chef de la police à Téhéran.

Jusqu'ici, il ne s'est produit aucune difficulté sérieuse, quoiqu'un certain nombre de soldats du shah s'opposent encore au désarmement. Il semble cependant que les partisans de l'ancien shah sont occupés à mener des intrigues à Bast.

Perse et Russie

Le « Retch » publie un télégramme de Téhéran annonçant que le détachement russe qui campe dans la capitale a reçu l'ordre d'escorter l'ancien shah jusqu'à la frontière, ce qui rend très prochaine l'évacuation de la ville par ce détachement.

Le ministère russe des affaires étrangères a engagé des relations régulières avec le nouveau gouvernement persan, dont il reconnaît ainsi la légalité.

M. Isvoïsky s'est entretenu longuement aujourd'hui avec Isaak-Khan, le ministre de Perse à Saint-Petersbourg. Autant que l'on sache, différentes questions furent réglées d'une manière amicale.

L'Ancien Shah en Russie

L'ex-shah a manifesté son désir d'habiter le Sud de la Crimée où il a l'intention d'acheter une propriété dans le voisinage de la résidence d'été du tsar. Mohamec-Ali possédait une fortune de 800 000 francs de rente, son entretien ne coûtera rien au gouvernement russe.

Le monopole des jeux au profit de l'Etat

M. Berthet, a déposé comme article additionnel à la loi de finances, une disposition aux termes de laquelle sont établis, à dater du 1^{er} janvier 1910, au profit de l'Etat, le monopole et la ferme des jeux dans tous les territoires soumis aux lois françaises.

Le nombre total des établissements de jeu en France ne pourra être supérieur à 25. Nul ne pourra être admis à jouer s'il n'est majeur et muni d'un permis à jouer, délivré par l'autorité administrative et dont le coût ne devra pas être inférieur à 50 fr.

Le produit du monopole des jeux, des permis de jouer et tous produits accessoires seront, après les prélèvements, autorisés exclusivement, affectés pour une moitié à l'établissement des retraites ouvrières et pour l'autre moitié au dégrèvement du principal de l'impôt foncier sur les propriétés non bâties, en sus des dégrèvements annuellement accordés par les lois de finances et en commençant par les cotes les plus faibles.

Un prélèvement maximum de 10/0 sur le produit net de chaque établissement de jeux sera effectué chaque année au profit de la commune où siègera cet établissement.

Un autre prélèvement, maximum de 10/0 sur le produit net total du monopole pourra être employé chaque année en subventions aux communes qui n'ayant pas d'établissements de jeux, possèdent ou créeront sur leur territoire des stations thermales, balnéaires, climatiques ou de cure d'air.

Postiers condamnés

Les postiers d'Arras, inculpés de vols commis au bureau central, ont comparu devant le tribunal correctionnel. Le commis Pierre Buscaïl, 33 ans né à Odeillo (Pyrénées-Orientales), est condamné à cinq mois de prison et à l'interdiction pendant cinq ans de remplir toutes fonctions ou tous emplois publics. Il était inculpé de vol d'échantillons et de timbres enlevés des imprimés, cartes postales, etc.

Fernand Calanou, 20 ans, né à Nassyac (Aveyron), commis, est condamné à un mois avec sursis, pour vol d'une montre envoyée comme échantillon.

Marius Ferrus 20 ans, né à Roquefort (Ariège), est condamné à six jours de prison avec sursis, pour avoir accepté de Calanou la montre dérobée.

25 francs d'amende avec sursis ont été infligés à la femme Buscaïl, inculpée de complicité de vol par recel. Le commis Pierre Jules, inculpé de vol de ficelle, est acquitté.

La traversée de la Manche

M. Blériot a notifié officiellement au « Daily Mail » son intention d'essayer de traverser la Manche en aéroplane pour le prix de 25 000 francs; il espère faire sa tentative jeudi ou vendredi prochain. C'est avec son petit appareil mono-

plan numéro 11 qu'il la fera ; il n'aura pas besoin de hangar : une simple porte cochère suffira à l'abriter.

M. Blériot ne sait pas encore d'où il partira ; cela dépendra de la direction du vent, qu'il voudrait avoir avec lui. Si le vent vient de l'ouest, il s'élèvera de la côte anglaise ; si, au contraire, le vent vient de l'est, il prendra le départ sur la place de galais.

Le « Ville-de-Nancy » et le « Zeppelin »

M. Kapferer, pilote du *Ville-de-Nancy*, accompagné de son frère et du secrétaire de l'Aéro-club de Lorraine, s'est rendu à Metz pour voir le dirigeable *Zeppelin-1*. Le commandant du 16^e corps d'armée donna l'ordre de lui faciliter la visite du hangar. Le colonel Falkenhayn, chef d'état-major général du 16^e corps, les capitaines Georges et Steinkopf, se mirent à la disposition de M. Kapferer, qui assista à une manœuvre de l'aérost.

Le pilote du *Ville-de-Nancy* fit l'éloge de l'appareil dont il admira la facilité d'action et émit le vœu d'une manœuvre combinée des deux dirigeables, aussi le temps étant favorable, il est probable que les dirigeables se monteront vers Pont-à-Mous son aujourd'hui.

Un record

Farman, parti à 8 h, 1730", a fait dans la nuit un beau vol d'une durée d'une heure vingt-trois minutes. Il a atterri un peu brusquement à 9 h. 40, heurtant un petit tas de craie. Il bat tous les records français.

Petites Nouvelles

L'institut de droit national vient de décider de tenir ses assises l'année prochaine à Paris, du 28 mars au 2 avril.

M. Cailliet a donné à l'Académie des sciences la description de principe d'une machine inventée par un ingénieur hongrois et destinée à recommander automatiquement les lettres.

Mme Grunberg, âgée de 21 ans, a prêté serment d'avocat devant la première chambre de la cour de Paris. Mme Grunberg demande à entrer dans la magistrature.

Les obsèques des victimes de l'assassin Delaunay, MM. Blot et Mutag ont été célébrées à Paris au milieu d'une affluence énorme.

Le soldat de bronze placé au pied du monument du général Poilou de Saint-Mars, à Condé-sur-Escaut, a été mutilé par des bateliers belges. Les coupables ont été arrêtés.

Le tribunal correctionnel de Montpellier a condamné à deux mois de prison et 50.000 fr. d'amende chacun, pour prêts usuraires, deux anciens notaires.

Les journaux publient une déclaration du conseil central des comités légitimistes de France, proclamant don Jaime, fils de don Carlos, l'unique et incommutable représentant du principe salique héréditaire, et le saluant comme roi de France.

A l'Exposition internationale de machines volantes de Francfort, l'administration a décidé d'utiliser l'Espéranto. Les espérantistes de Francfort ont un bureau public dans l'Exposition même.

CHRONIQUE LOCALE

ELECTION SÉNATORIALE du 8 Août 1909

CANDIDAT RADICAL
Désigné par le Congrès Républicain

J. LOUBET

Conseiller général

L'élection sénatoriale

Des divers points du département et en particulier de l'arrondissement, nous recevons de bonnes nouvelles au sujet de la candidature de M. Loubet, candidat présenté par le Congrès radical de Figeac.

Les adhésions en faveur de cette candidature radicale sont aussi nombreuses qu'on pouvait l'espérer et partout où s'est rendu M. Loubet, l'accueil le plus sympathique lui a été fait.

La majorité des députés sénatoriaux est républicaine : elle veut un élu nettement républicain ; c'est dire qu'elle n'écouterait pas les boniments de la réaction qui prêche pour son candidat.

Le 8 août, la réaction sera servie.

Elections Cantonales

Dimanche a eu lieu dans le canton de Latronquière l'élection au Conseil Général en remplacement du regretté M. Pauliac.

Notre ami, le dévoué et sincère républicain M. Mage, conseiller d'arrondissement, était candidat.

Les réactionnaires n'avaient pas osé affronter la lutte, dont ils connaissent évidemment l'issue.

Voici le résultat de l'élection :

Inscrits..... 2884
Votants..... 2025
Suffrages exprimés... 2009
M. MAGE, a obtenu 2007 voix.

C'est à la presque unanimité des électeurs inscrits, que notre ami M. Mage a été élu. Et ceci n'étonne personne.

Le canton de Latronquière, essentiellement républicain, a voulu faire balle sur le nom de l'un de ses représentants les plus estimés, et donner une preuve de son attachement et de son dévouement aux idées républicaines.

Bravo aux électeurs et félicitations au nouvel élu, M. Mage qui est un sincère et un loyal démocrate, pour le beau succès républicain obtenu.

Vote de nos députés

Sur la priorité en faveur de l'ordre du jour de confiance présenté par M. Jourde, nos députés ont voté :

Tour : MM. Bécays et Malvy.
M. Munin-Bourdin, absent par congé.

Mouvement administratif

M. Chabbert, sous-préfet de Gourdon, est nommé en la même qualité à Montfort (Ille-et-Vilaine).

Il est remplacé par M. Gaubert, chef de cabinet de préfet.

PÉTITION

Les commerçants de la Place des Petites Boucheries se sont réunis samedi soir, dans une des salles du Vieux Palais de Justice, pour s'occuper des intérêts du commerce du quartier.

Leurs revendications sont les mêmes que celles qu'ils se formulèrent en 1906, c'est-à-dire l'installation de divers marchés sur la place des Petites Boucheries.

Nous ne pouvons répéter que ce que nous avons déjà dit au moment où les commerçants du quartier des Petites Boucheries formulèrent leurs desiderata en 1906.

Il serait à désirer que ce quartier ne soit pas complètement déshérité et il faudrait faire quelque chose pour lui.

Nous demandons et souhaitons que le Conseil municipal entende les revendications formulées et qu'il y donne suite dans la mesure du possible.

On demande beaucoup peut-être, mais n'est-ce pas pour obtenir un peu ? Que ce peu soit accordé et chacun sera satisfait.

L. B.

Licence en droit

Nous sommes heureux d'annoncer que MM. Durancet Vidal, étudiants en droit, anciens élèves du Lycée Gambetta, ont subi avec succès devant la Faculté de droit de Toulouse les examens de licence en droit.

Nous adressons aux jeunes licenciés nos plus vives félicitations.

Agrégation

Nous apprenons avec un vif plaisir que Mlle Théliez, professeur de lettres au Collège de jeunes filles de Cahors, vient d'être déclarée admissible à l'agrégation d'histoire.

Nous adressons nos plus vives félicitations au distingué professeur et nous faisons les vœux les plus sincères pour son succès final.

Certificat d'études primaires supérieures

Ont été déclarés admissibles aux examens du certificat d'études primaires supérieures :

Section générale

Mlles Arnaudet, Ayzat, Cabanel, Calvet, Chapou, Coldefy, Courtiol, Durou, Duffau, Fajoles, Marfoux, Saurie, Tasta, Varlan.

MM. Alis, Courdresses, Dumas, Malby.

Section agricole

MM. Bourzat, Capis, Couture, Couaillac, Hébrard, Farges, Marty.

Section industrielle

MM. Lacam, Thomas.
Les examens continuent.

Récompenses

Notre compatriote, M. Alfred Lescure, ex-ouvrier de l'usine Galaup, à Cahors, vient d'obtenir à l'Exposition internationale de Jallieu-Bourgoin (Isère), pour divers travaux exécutés en raphia, plusieurs récompenses.

M. Lescure avait exposé une suspension à peu près semblable à celle dont il a fait don tout dernièrement au Musée de notre ville et qui obtint à l'exposition de Toulouse de 1908 la plus haute récompense pour ce genre de travail qu'il est tout exécuté au croche.

Le Jury de Jallieu-Bourgoin vient

de décerner à M. Lescure : une Médaille d'Or avec Diplôme de rappel, ainsi que la Croix de Mérite.

Nous adressons à notre compatriote nos chaleureuses félicitations.

Vaccination et revaccination

AVIS

Une séance de vaccination gratuite aura lieu dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Cahors, le mardi 27 juillet courant à 2 heures du soir.

Médecins vaccinateurs

Canton Nord, docteur Darquier.
Canton Sud, docteur Gélis.

Brevet supérieur

Aux examens du Brevet supérieur, 11 aspirants s'étaient présentés : tous les 11 ont été reconnus admissibles et définitivement reçus.

Ce sont :

MM. Brugières, Cocula, Combes, Constans, Cosse, Couderc, Labat, Larnaudie, Mirabel, Saderne, Schlafer.

Vétérans des armées de terre et de mer

Les membres de la 580^e section, de Cahors, sont priés de se rendre dimanche prochain, 25 juillet, à 2 heures, à la mairie de Cahors, pour assister à la réunion générale statutaire.

C'est à cette réunion que le bureau rendra compte des démarches faites pour constituer la Fédération départementale.

La présence de tous les membres est absolument indispensable, la section étant obligée de donner son adhésion et son vote étant nul si la majorité n'est pas acquise.

Probité

Mme Tixier, institutrice à Cieurac, a trouvé sur la voie publique à Cahors, un bracelet en or de grande valeur.

Elle s'est empressée de le porter au commissariat de police où la propriétaire peut aller le réclamer.

Félicitations.

Aviron Cadurcien

Les membres de l'Aviron Cadurcien se sont réunis mercredi soir, à 9 heures, au siège de la Société (Café Tivoli).

Après discussion, ils ont décidé d'organiser une fête vénitienne sur le Lot, et au programme de cette fête figurera une séance de cinématographie.

Nous croyons savoir que cette fête, qui aura lieu dimanche 1^{er} août, sera organisée avec le plus d'éclat possible. Nous en publierons le programme.

Contributions directes

Les contributions directes applicables aux dépenses générales de l'Etat sont fixées pour 1910 en principal et centimes additionnels pour le département du Lot :

Contingents en principal :
Contribution foncière (propriétés non bâties) 813.944 fr.
Personnelle mobilière. 189.182 »
Portes et fenêtres 176.238 »

Au total 1.179.364 »

Campagne agricole

L'Officiel publie l'évaluation des récoltes en terre au 1^{er} juillet 1909, d'après les rapports des professeurs départementaux d'agriculture.

Voici pour le Lot les résultats de cette statistique :

Blé d'hiver, état des cultures : assez bon.

Méteil : assez bon.

Seigle : assez bon.

Orge d'hiver : assez bon.

Orge de printemps ; état des cultures : bon.

Avoine d'hiver, état des cultures : assez bon.

Avoine de printemps ; état des cultures : bon.

Etude sur la création d'une école d'Horticulture pratique à Cahors

Le gouvernement de la République a fait depuis 1871 d'importants sacrifices pour l'organisation de l'enseignement agricole, toutefois, il semblerait en ce qui concerne l'Horticulture, qu'il y a encore beaucoup à faire et particulièrement en faveur de la région du Sud-Ouest où cet enseignement n'a pas l'importance que comporte la richesse maraîchère et fruitière des départements du bassin de la Garonne et de ses affluents.

Si l'on consulte la statistique des transports, on constate combien est importante, la production horticole de cette région dont l'apport est considérable tant sur le marché de Paris, que sur ceux des grands centres peuplés et de l'étranger.

Mais à côté de cette constatation qui fait ressortir combien est grande l'activité productrice des populations, vient se placer celle un peu inquiétante de la situation dans laquelle se trouvent les produits sur les différents marchés.

C'est sans méthode que la culture horticole a pris son développement dans la région du Sud-Ouest, la crise

phyloxérique d'une part, le développement des moyens de transport facilitant un approvisionnement plus complet des grands centres de population ont incité beaucoup de cultivateurs à la production maraîchère et fruitière.

Si l'on tient compte des renseignements commerciaux qui sont donnés, tant par les professeurs d'agriculture que par les servives commerçiales de la C^o du chemin de fer d'Orléans, il ressort que l'activité de toute la région est mal dirigée, la production a besoin de s'industrialiser et de se commercialiser.

C'est par la science horticole que nos cultivateurs deviendront des maraîchers et des arboriculteurs et qu'ils pourront retirer du sol des admirables régions du bassin de la Garonne le maximum de rendement.

Un exemple est à citer, c'est celui fourni par la Compagnie d'Orléans se faisant l'intermédiaire des cultivateurs pour présenter aux expositions de Mannheim, de Liège, de Dusseldorf, les produits maraîchers et fruitiers de la région.

A ces concours, il faut bien le constater, vous n'avez pas obtenu les premières places et les concurrents Hollandais, Allemands ou Belges avaient sur vous une supériorité indiscutable dans les produits horticoles pour la consommation.

Cette supériorité, vos concurrents ont pu l'avoir parce que chez eux l'enseignement horticole pratique est réalisé plus largement que chez nous.

Et je demande à citer cette appréciation bien exacte d'un des maraîchers allemands lauréat de ces concours :

« C'est en France, dans vos régions de production, que j'ai étudié les procédés appliqués dans mes cultures, mais ce qui me fait défaut c'est le soleil de votre pays, c'est votre climat généreux ».

Or, à l'encontre de ce maraîcher allemand, vos compatriotes ne voyagent pas, non seulement ils ignorent ce qui est produit à l'étranger, tant dans les cultures de plein air que dans la culture forcée, mais aussi ce qui se fait dans les régions voisines.

Des pays moins favorisés que la région girondine et en particulier l'admirable vallée du Lot, je cite, la Hollande, la Belgique l'Allemagne, même dans sa partie septentrionale, le sud de l'Angleterre font des cultures de plein air mieux comprises que certaines cultures méridionales et y appliquent tous les procédés culturels modernes jusqu'aux irrigations dont ils ont moins besoin que vous.

Que dire des résultats obtenus par les cultures forcées étrangères devenues une puissante industrie horticole, avec laquelle les primeuristes mêmes de la région de Paris sont obligés de compter.

Dans vos régions, beaucoup de cultivateurs ignorent ce que peut produire le soleil d'hiver aidé par l'emploi de baches ou de châssis, le travail est routinier et sans initiative parce que nous avons en France trop peu d'Écoles pratiques d'Horticulture donnant un enseignement approprié et commercial.

En dehors de l'École Nationale de Versailles, l'enseignement horticole est donné dans toutes les Écoles d'agriculture mais d'une façon plus ou moins en rapport avec les besoins des régions.

Cet enseignement n'est pas suffisant pour les élèves ayant l'intention de se diriger dans la spécialisation horticole et l'École de Versailles ne peut le compléter pratiquement.

C'est parce que nous espérons dans la sollicitude de l'Administration de l'agriculture que nous étudions ce qu'il conviendrait de faire pour doter la région du Sud-Ouest de l'établissement d'enseignement pratique qui lui fait défaut pour donner à sa production une plus grande valeur commerciale.

Et sur ce point qu'il me soit permis de citer notre grande infirmité, vis-à-vis de nos rivaux commerciaux en indiquant combien sont nombreuses et bien installées les écoles d'Horticulture pratique qui existent en Belgique, en Hollande, en Allemagne et en Angleterre.

Un autre danger menace nos cultivateurs c'est celui créé par le développement des cultures maraîchères et fruitières dans les pays d'outre-mer.

Les améliorations faites dans les transports à longue distance permettent actuellement l'approvisionnement des marchés des grands centres Européens en primeurs exotiques, au point que l'industrie primariste française va se trouver atteinte dans bien des cas, elle doit se défendre et demander à tous les moyens naturels de suppléer à la couteuse culture artificielle et il faut envisager le moment où la production de plein air mieux dirigée, ayant une main d'œuvre moins couteuse et des frais généraux moins élevés, pourra obtenir par une culture plus rationnelle les moyens de lutter commercialement avec plus d'avantages.

La vallée du Lot au milieu des départements de la Haute-Garonne, de

la Corrèze, du Tarn, de la Dordogne, du Tarn-et-Garonne, du Lot-et-Garonne et de la Gironde offre une situation particulièrement privilégiée, son climat, les abris naturels, la nature du terrain très propice aux cultures sarclées, les moyens d'obtenir l'eau avec abondance en font une région propice à la culture maraîchère intensive et la création d'une École d'Horticulture pratique à Cahors un projet très réalisable et dont l'exécution ne peut qu'être favorable à l'éducation horticole de toute la région du Sud-Ouest.

C'est à l'École pratique d'Horticulture et d'Arboriculture que l'Allemagne doit en partie la transformation de sa production horticole qui a été d'ailleurs constatée par nos plus éminents compatriotes dans les différentes manifestations horticoles de ces dernières années.

H. TUZET,

Inspecteur Commercial de la C^o d'Orléans.

Musique du 3^{me} de Ligne

PROGRAMME DU 22 JUILLET 1909

Marche du Songe Mendelshon.

Déjanire Saint-Saëns.

a) Prélude du 1^{er} acte.

b) Prélude du 2^e acte.

c) Marche du cortège.

Le Frenesberg. Mielaw Karasman.

Légende Instrumentale avec adjonction de Soli et Chœurs.

a) Arrivée des Chasseurs.

b) Prière des Chasseurs.

c) Départ des Chasseurs.

d) Scène Champêtre.

e) Tempête.

f) Prière des Moines.

g) Te Deum. Apothéose.

Allées Fénélon, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 21 Juillet 1 h. 24 s.

La crise ministérielle

M. Clemenceau est allé ce matin à l'Élysée où il s'est entretenu avec M. Fallières de la situation ministérielle.

M. Fallières a reçu ensuite M. A. Dubost président du Sénat.

Dans les milieux financiers, on estime que la chute du ministère résulte de la résistance de M. Caillaux à accorder les crédits demandés au commencement de l'année pour la marine.

M. Fallières recevra à 2 heures M. Brisson, président de la Chambre.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 22 Juillet, 1 h. 43 s.

Tirage d'obligations

Au tirage de la Ville de Paris 1892, le numéro 560.074 gagne 100.000 francs.

La Crise Ministérielle

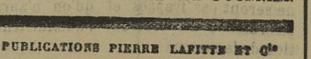
La crise ministérielle continue : M. Léon Bourgeois n'arrivera à Paris que dans l'après-midi. Il confèrera à 5 heures avec M. Fallières.

M. Fallières a reçu ce matin M. Dubost, président du Sénat.

On croit que M. Bourgeois refusera de former le nouveau ministère.

AGENCE FOURNIER

PUBLICATIONS PIERRE LAPITTE ET C^o



Sommaire du N^o 203 du 1^{er} Juillet

Couverture : Une Yachtswoman, Mme Jonin Lambert, gagnante de la Coupe des dames aux régates de Moulon, à la barre de son yacht « Pironette ».

Frontispice : « Mère de roi ».

S. M. la Reine Amélie, par Juliette Adam.

Un rallye-ballon féminin à St-Cloud, S. d'Ax.

La fête de l'Etrier, S. de R.

En route, Touristes I Marcel Prévost, de l'Académie Française.

Sainte-Marie des Jones, Paul Lacour.

Moisson de Lauriers, H. A.

La Forme architecte, Nozière.

Au fil de la Tamise, par Albert Flament.

La Mode et les Modes : dernier coup d'œil sur la mode actuelle.

Les Bavardages de François.

La dentelle triomphe, Flossie.

Au Golf de la Boulie ; la Coupe Femina (2^e année). Les meilleures Golfesses de France, Fr.

Les championnats de Tennis au Racing : les meilleures raquettes de France, Fr.

Le Bloc-Notes de Femina, S.

Une vraie jeune fille, roman inédit par Maurice Vaucaire et Marcel Liqueur.

PUBLICATIONS PIERRE LAPITTE ET C^o

Je sais tout

Sommaire du n^o 54 du 15 Juillet

Frontispice : M. Georges Leygues.

Je sais tout interviewe le plus jeune des rois d'Europe, par Chusseau Flaviens.

Un client de Province, pièce inédite en un acte, de Gabriel Timmory.

Hors-texte en 3 couleurs : Portrait de la Reine Anne, par Holbein.

Du Cap au Caire à pied, par Théo Kassner.

La science veut percer la terre, par Camille Flammarion.

La guerre du feu, roman inédit de J. H. Rosny aîné.

Paroles sans corps et corps sans paroles, par Franc Nohain.

Le Salon des Humoristes, 29 reproductions de dessins.

Le Suprême Cordial (fin), roman inédit d'André Couvreur.

Toute une race, poésie inédite de Mme Jeanne Perdriel Vaissière.

A citoyens minuscules, cité microscopique (25 photographies).

Tableaux parisiens d'autrefois, par Georges Cain.

Un homme qui veut dépenser un milliard, par Hugues Le Roux.

L'Esprit, nouvelle inédite de Henri Davenois.

PUBLICATIONS PIERRE LAPITTE ET C^o

LA VIE AU GRAND AIR

Sommaire du n^o 565 du 17 Juillet 1909

Couverture : Friel, gagnant du grand Prix Cycliste.

Frontispice : A Sangatte, avant la traversée de la Manche.

Latham traversera-t-il la Manche ?

Championnats militaires d'athlétisme, par Simons.

Le Grand Prix cycliste, par Marcel Viollette.

Le Tour de France.

Les régates internationales de Henley Friel gagne le Grand Prix cycliste (compte rendu photographique).

L'Assemblée procède au renouvellement de ses commissions et décide que le concours agricole annuel aura lieu à Puy-l'Évêque les 25 et 26 septembre prochain. A ce sujet, l'Assemblée décide que contrairement aux années précédentes, tous les produits exposés seront centralisés sur la place du Mercadier et sur celle du Centenaire.

Duravel

Fête nationale. — La fête nationale n'a pas eu l'éclat officiel des années précédentes. Les bâtiments communaux étaient peu ou point pavés et illuminés. Fort heureusement le coquet pavoisement des maisons particulières nous dédommageait agréablement de l'indigence du décor des bâtiments communaux.

Cependant, il nous semble bien que le conseil municipal, dans sa séance du 11 juillet, avait adopté une motion indiquant que tous les bâtiments communaux seraient pavés et illuminés le 14 juillet et que les cloches sonneraient la veille et le jour de cette fête.

Pourquoi M. le maire n'a-t-il pas fait exécuter cette motion ? Serait-ce parce que le budget additionnel sur lequel est inscrite une somme de 50 francs pour la célébration de la fête nationale, n'a pas encore été retourné par la Préfecture ?

Mais alors pourquoi a-t-il fait sonner les cloches ? Allons ! allons ! M. le maire, veuillez mettre un terme à ces mesquineries. Le ridicule qu'elles produisent ne peut que retomber sur vous-même.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Ligue des droits de l'homme. — Assemblée générale dimanche 25 juillet, à neuf heures et demie du matin, dans une des salles de la mairie de Figeac. Les personnes désireuses d'adhérer à la Ligue sont invitées à se présenter au début de la séance pour demander leur admission.

N. B. — Les dames et les mineurs autorisés par leurs parents, peuvent faire partie de cette association (article 4 des statuts).

Colonie scolaire de vacances. — Voici avec leur provenance, les ressources dont dispose cette année, la colonie scolaire de vacances de Figeac :

Reliquat de l'exercice 1908, 39 fr. 50 ; souscription faite en ville, par Mlle Laborde, directrice de l'école maternelle, sous les auspices de la municipalité, 322 francs ; concert du collège, remis par M. Martin, principal, 150 francs ; souscription faite à l'école de filles, par Mme Carrière, directrice, 42 francs ; subvention de la loge maçonnique, 15 francs ; quête faite au concert de l'orphelin, remis par M. Gaillard, trésorier, 64 francs ; cotisations des ligues cadettes antiaucoliques, versées par les instituteurs de l'arrondissement, 46 francs ; partie des droits versés par les candidats au certificat d'études (le reste est versé à l'orphelinat de l'enseignement primaire), 60 francs ; allocation de la Ligue pour le développement des colonies scolaires de vacances (présidente Mme A. de Félice), 100 francs ; total, 338 fr. 50.

Les organisateurs de la colonie remercient vivement tous les généreux souscripteurs. Leurs dons permettront à vingt-trois enfants chétifs et déshérités de passer agréablement un mois dans le Haut-Quercy et d'y faire provision de force et de santé.

Nous ne saurions trop recommander cette œuvre humanitaire qui peut avoir une portée sociale considérable.

Commencement d'incendie. — Dimanche, vers onze heures du soir, une fillette dont la famille habite une villa sise aux Escaliers-du-Calvaire, laisse tomber sur le plancher une lampe à gaz qui se brisa. L'appartement était tout en feu. Les voisins ayant entendu crier « au secours », s'empressèrent d'accourir et furent assez heureux pour éteindre les flammes et éviter un sinistre. La mère de la jeune fille a en les mains assez profondément brûlées.

Une battue aux renards. — Il paraît que ces carnivores pullulent dans les parages de la Dégénie, banlieue de Figeac, et dépeuplent les basses-cours. Un propriétaire du lieu, M. Terson, a été victime de l'enlèvement de dix-huit volailles. Aussi, l'autorité avait-elle autorisé une battue pour dimanche dernier 18 juillet. Elle n'a pas donné de résultats. Pas un seul de ces animaux nuisibles n'a été rencontré.

Cajarc

Fête locale des 7, 8 et 9 août 1909. — Programme :

Samedi 7 août : Six heures du soir, salves d'artillerie annonçant la fête ; six heures et demie, promenade en musique, arabes aux autorités ; neuf heures, bal de nuit avenue de Cadriac.

Dimanche 8 août : Sept heures, réveil en musique ; neuf heures et demie, distribution de pain aux indigents, à la mairie ; onze heures et demie, apéritif-concert ; deux heures et demie, défilé, tour de ville ; trois heures à quatre heures, concours de bicyclettes décorées ;

quatre heures et demie, grand concert donné par la Société musicale l'Alliance cajaroise ; cinq heures et demie, bal d'enfants. Des rafraichissements et des gâteaux seront offerts par la commission aux enfants qui prendront part au bal ; huit heures et demie, avenue du Pont, départ du ballon « Le Quercinois » ; huit heures trois quarts, grande fête nautique sur le Lot ; embrassement général du tour de ville ; neuf heures et demie, grand bal de nuit place du Poirail ; bataille de confetti ; onze heures trois quarts, arabes au Grand-Père, clôturant le bal ; minuit, brillante retraite aux flambeaux.

Lundi 9 août : Huit heures du matin, pas redoublé ; de huit heures et demie à onze heures, jeu de la pomme, jeu de la poêle, du tonneau, course au canard, course pédestre ; onze heures, apéritif-concert, bal boulevard Sud ; deux heures, grandes courses de bicyclettes ; cinq heures, bal de jour ; six heures et demie, tour de ville en musique ; neuf heures, grand bal de nuit boulevard Ouest ; onze heures trois quarts, grande farandole clôturant la fête ; minuit, brillante retraite aux flambeaux.

Saint-Céré

Professorat. — Mme Stivil, Miles Bastit et Roaldès, professeurs à l'école primaire de jeunes filles de notre ville viennent d'être admises à l'examen du professorat des écoles normales et primaires supérieures.

Mme Stivil et Mlle Roaldès pour les lettres, Mlle Bastit pour les sciences. Toutes nos félicitations.

Inspection du travail. — Dimanche et lundi M. Chastagnol, inspecteur du travail en résidence à Cahors, a visité les magasins et ateliers de la localité, à l'effet de se rendre compte si la loi sur le repos hebdomadaire est observée et si les machines des ateliers sont pourvues d'organes protecteurs.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Audience correctionnelle du 19 juillet. — C'est d'abord, un vagabond, Armand Busc, qui éternue de 15 jours de prison.

— Un nommé Lavaysse, cultivateur des environs a interpellé un peu vivement les gendarmes au moment où ceux-ci poursuivaient un braconnier sur ses terres. A l'audience, il exprime des regrets, 16 fr. d'amende et sursis.

— Le braconnier en question, qui a accepté condamnation, attrape 50 fr. d'amende. Les dépens et la remise du fusil ou 50 fr. pour en tenir lieu.

— Coups et blessures. — Mazet et Cugnac, habitant la commune de Salviac, vivent depuis plusieurs années en mauvaise intelligence. Entré eux, de fréquentes querelles éclatent au cours desquelles des injures sont proférées. C'est à la suite d'une altercation provoquée par les propos injurieux et diffamatoires de Mazet, que Cugnac, exaspéré, s'est jeté sur celui-ci et l'a frappé.

M. Dossan, procureur de la République, demande au tribunal de mettre un terme à ces querelles en donnant aux deux belligérants une salutaire leçon.

M. Alibert plaide pour Cugnac, qui est condamné à 15 fr. d'amende.

Même amende à Mazet pour outrages et provocations.

— Jean Valette, menuisier à Lacave, s'est chicané au sujet d'une bêche égarée, avec le sieur Lafon, cultivateur au même lieu. A bout d'arguments, Valette a frappé Lafon. Violences très légères : 16 fr. d'amende avec sursis.

— Une autre affaire semblable s'est passée aux environs de Gourdon, au lieu dit Pesch-Busc, entre deux cultivateurs voisins.

Le sieur F... est condamné à 25 fr. d'amende avec sursis.

— Le tribunal rend enfin son jugement dans l'affaire de détournement d'objets saisis. Afin d'éclairer la religion du tribunal, un supplément d'enquête avait été ordonné.

En ce qui concerne les contreventions de la maison, il n'est pas établi qu'ils existassent au moment de la saisie. D'autre part, l'enquête a prouvé que les planches enlevées par les prévenus n'étaient pas adhérentes aux poutres, aucune trace de clous n'ayant été constatée. Il n'est pas de même de l'établissement en planches. Ce dernier, fixé au sol et au plafond de la grange, constituait un immeuble par destination.

D... et sa belle mère sont condamnés à 16 fr. d'amende chacun, solidairement aux frais. Bénéfice de la loi de sursis.

Gramat

Courses. — Les courses auront lieu cette année sur l'hippodrome du Tumulus, les dimanche 1^{er} et lundi 2 août, à 2 heures 30 du soir. En voici le programme :

Première journée

Prix du Conseil Général, course plate au galop. — 1.000 fr. pour chevaux entiers, hongres et juments de trois ans et au-dessus de pur sang arabe, anglo-arabe et de demi-sang, nés et élevés dans le département du Lot, dont 600 fr. au premier, 300 fr. au second ; 100 fr. au troisième ; le quatrième doublera son entrée. — Entrée 10 fr. ; poids, trois ans, 58 kilos ; quatre ans, 66 kilos ; cinq ans et au-dessus 70 kilos. — Les chevaux comptant au moins 50 0/0 de sang

arabe recevront quatre kilos ; les arabes purs, six kilos, les demi-sang recevront en outre deux kilos. — Distance 2.200 mètres environ.

Engagements jusqu'au 27 juillet, chez M. Puybaret, trésorier de la Société, à Gramat, avec le dépôt du certificat d'origine.

Prix de la Société Sportive d'Encouragement. — 2.500 fr. offerts par la Société Sportive d'Encouragement, dont : 1.800 fr. au premier ; 500 fr. au second et 200 fr. au troisième ; en outre, 250 fr. à l'éleveur du gagnant, pour poulains entiers et pouliches de trois ans de toute espèce, nés et élevés en France comptant au moins 25 0/0 et ne comptant pas moins de 50 0/0 ou plus de sang arabe, issus d'étalon ou nationaux, ou approuvés ou autorisés et n'ayant jamais gagné 4.000 fr. — Entrées, 25 fr. ; poids, 58 kilos. — Tout gagnant portera 2 kilos et demi de plus, de plusieurs prix, 5 kilos. — Distance, 1.800 mètres environ. — Aucun cheval ne pourra être engagé sans que son certificat d'origine, dûment établi, ait été déposé au secrétariat de la Société d'encouragement, 3, rue Scribe à Paris.

Engagements jusqu'au mardi 20 juillet, avant deux heures du soir, chez M. G. Madelaine, 3, rue Scribe, à Paris.

Prix du Ségala (au trot monté). — 650 francs pour poulains entiers et pouliches de demi-sang ayant au moins 25 0/0 de sang arabe, âgés de trois et quatre ans ; 500 francs au premier et les entrées, après que le troisième aura retiré la sienne ; 100 francs au deuxième et 50 francs au troisième. Entrée, 20 fr. Poids, 3 ans, 60 kilos, 4 ans, 70 kilos et avance de 100 mètres, pour les chevaux de 3 ans. — Distance 3.000 mètres environ.

Engagement jusqu'au mardi 27 juillet, chez M. Puybaret, trésorier de la Société, à Gramat.

Prix de la Société d'encouragement (3^e série) — 3.000 francs, offerts par la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, pour chevaux de trois ans et au-dessus, n'ayant jamais gagné une course en Angleterre, un prix à Paris, Chantilly, Saint-Cloud, Maisons-Laffitte ou Le Tremblay, ni un des prix de 1^{er}, 2^e ou 3^e séries, donnés par la Société dans les départements, ni un prix de 10.000 francs. — Entrée, 50 francs, les trois cinquièmes des entrées au second, les deux cinquièmes au troisième. — Distance, 2.200 mètres environ. — Poids, 3 ans, 56 kilos ; 4 ans et au-dessus, 59 kilos.

Engagements jusqu'au mardi 20 juillet, avant deux heures du soir, chez M. G. Madelaine, 3, rue Scribe, à Paris.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France (6^e série). — 2.600 francs offerts par la Société de Steeple-Chases de France, pour chevaux de quatre ans et au-dessus nés et élevés en France, n'ayant pas gagné 12.000 francs en steeple-chase, ni deux prix de 6^e série, ni un prix d'une série supérieure. — Entrée, 50 francs, forfait, 25 francs ; au second, 400 francs sur le prix, le troisième doublera son entrée. — Tout cheval ayant gagné un prix 6^e série, portera 3 kilos et demi. — Distance, 3.400 mètres environ. Poids, 4 ans, 67 kilos ; 5 ans, 69 kilos ; 6 ans et au-dessus, 70 kilos. — Décharges pour j. keys, suivant les conditions générales.

Engagements jusqu'au mardi 27 juillet, avant 2 heures du soir, 10, rue Treillard, à Paris.

Accident. — Ces jours derniers, le jeune Joseph Faure, employé au service de M. Rivellat, conduisait un jeune cheval au dressage lorsque le passage d'une automobile effraya la bête, qui s'échappa des mains de son conducteur, rua et l'atteignit de deux coups de pied à la poitrine. L'accident n'aura pas de suites graves.

Le Bastit du Causse

Fête républicaine. — Sous la présidence de M. Souliadi, le comité radical socialiste du Bastit se réunissait dimanche en un banquet fraternel.

A midi précis, 22 convives se mettaient à table à l'hôtel Larrauffe ; la plus franche gaieté n'a cessé de régner tout le temps du repas.

Après dessert, le citoyen Souliadi a constaté avec plaisir que le comité en entier avait tenu à honneur de répondre à l'appel adressé par le bureau et à participer à ces agapes républicaines. Il croit être l'interprète de tout le comité en déplorant la mort de deux membres, dans moins de deux ans. Il parle ensuite de nos adversaires réactionnaires qui cherchent à calomnier le comité, qui est au-dessus de toute attaque.

M. Souliadi fait l'historique de l'œuvre des ministères Combes et Clemenceau, et il termine en associant dans un même toast MM. Fallières, Clemenceau, nos sénateurs et députés républicains et M. le préfet.

Après quelques chansons patriotiques et le chant de la Marseillaise, le comité s'est séparé en se donnant rendez-vous prochainement.

Bonne et réconfortante journée pour la République.

Saint-Denis près Martel

Fête locale. — Le dimanche 25 courant aura lieu à Saint-Denis-près-Martel (Lot) la fête locale du quartier de la Gare, qui, avec un programme des mieux compris, réserve aux excursionnistes une agréable journée. Voici le programme :

Samedi 24 juillet, annonce de la fête par des salves d'artillerie.

Dimanche 25 juillet. — Réveil en musique ; arabes aux habitants du quartier ; à deux heures courses de bicyclettes ; à trois heures, courses en sac, mat de cocagne, jeux divers, ascension du ballon le Touriste, splendide illumination, brillant feu d'artifice, grand bal.

Lundi continuation de la fête.

Salviac

Accident. — Lundi soir 19 courant, M. Francoual, conseiller municipal et propriétaire à Salviac, se rendait avec cinq moissonneurs à sa propriété de Péchaulay, commune de Peyrilles, tous avaient pris place sur une charrette contenant des provisions et des outils ; arrivés à 2 kilomètres de Salviac, le cheval effrayé, s'emballa et alla verser à un tournant de la route de Dégagnac, les voyageurs furent précipités d'une hauteur de 4 mètres. En entendant leurs cris de détresse, les habitants des villages voisins se rendirent rapidement sur les lieux et s'empressèrent de relever les blessés.

Quatre d'entre eux n'eurent que des contusions sans gravité ; mais M. Francoual et une jeune fille furent relevés sans connaissance avec des blessures à la figure, tous deux dans leur chute, avaient été projetés sur les faux des moissonneurs.

M. le docteur Malbec appelé, a prodigué ses soins aux victimes de l'accident, tout fait espérer que, sauf complications, les blessés pourront reprendre leur occupation dans une quinzaine.

Détail curieux, le cheval n'a pas eu de mal, et la charrette n'a pas été détériorée.

Four. — Les moissons battant leur plein, notre foire n'a pas eu l'importance habituelle et nos foiraux étaient peu garnis malgré le beau temps ; néanmoins les bœufs et moutons gras se sont bien vendus.

La volaille a été vite écoulée dans les prix de 1 fr. 70 à 1 fr. 80 le kilog. ; les lapins domestiques à 1,20 et 1 fr. 50 pièce, suivant grosseur ; œufs 0 fr. 60 la douzaine.

Beaucoup de jardinage et de plants de choux, le tout écoulé à bas prix.

Pas d'accident à signaler.

Carennac

Remerciements. — En réponse à l'adresse de félicitations que la municipalité radicale de notre commune a envoyée à M. Malvy, le sympathique député de Gourdon a répondu par la lettre suivante :

« Mon cher maire, j'ai été très sensible à l'adresse de sympathie que le conseil municipal de Carennac a bien voulu voter à mon intention.

Je vous prie d'être l'interprète de mes plus vifs remerciements auprès de nos amis en leur renouvelant l'assurance de mes sentiments dévoués.

Bien à vous.

Signé : L.-J. MALVY. »

Chez nos voisins

Dordogne

Banquet républicain. — M. Malvy, député de Gourdon, acclamé en Dordogne.

DAGLAN

Le dimanche 18 juillet, les républicains radicaux de la commune de Daglan fraternisaient en un banquet, organisé pour fêter le 14 juillet et le grand succès remporté sur la réaction aux élections municipales du 16 mai dernier.

Le repas était assuré par les soins de l'hôtel Argillier ; au dessert, M. le docteur Delmas, maire de Daglan et président du banquet, se leva, un silence complet remplaça l'effervescence provoquée par le bon piquet daglanais.

Dans un magistral discours, il développa l'œuvre de la République et répondit aux attaques dont le parti républicain a été l'objet durant la dernière campagne électorale. Il termina en portant un toast au vénéré Président de la République et à M. Clemenceau. Un tonnerre d'applaudissements éclata au moment où il regagna sa place.

Sur la proposition de M. Petit, conseiller municipal et ex-adjoint au 7^e de ligne, l'adresse suivante a été acclamée :

« Les vrais républicains de Daglan réunis en un banquet fraternel pour fêter la Fête Nationale et l'écrasement de la réaction aux élections du 16 mai 1909, envoient leurs félicitations à leur sympathique député, M. Sarrazin, pour ses votes en faveur des réformes sociales.

« Le mettent en garde contre les avances et les promesses des faux républicains.

« Félicitent l'attitude de certains arrivistes qui pour assurer un succès électoral servent la cause réactionnaire ».

Un gourdonnais, M. Malroux fils, se leva le dernier pour remercier ses amis politiques de l'avoir fait participer à cette fête républicaine. Il fit acclamer le nom de son compatriote et ami, M. Malvy, le dévoué et distingué député de Gourdon.

« L'Union daglanaise », sous la direction de M. Fourgous, fit entendre quelques morceaux de son répertoire.

Bonne journée pour la République. Félicitations aux organisateurs et à Mme Argillier.

Par de vifs bravos la fanfare et son directeur furent remerciés.

Les Pilules Suisses sont le seul remède efficace contre les **maladies d'estomac la constipation et les maladies de la peau** 1 fr. 50 la boîte. Glaessel, ph., 28, r. Grammont, Paris.

LA PHOSPHIODE

est le Reconstituant et le Dépuratif le plus énergique

Grande Pharmacie de la CROIX-ROUGE, Cahors

(Voir aux annonces)

Bibliographie

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 24 Juillet

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du Catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

Frédéric Masson, de l'Académie française, derniers Combats (mars 1814) : récit du baron Rödiger (II) (fin). — Geneviève Ruxton, La Dilcta de Balzac. — Balzac et Madame de Barry (1820-1836) (IV) (fin). — Maurice Maindron, Dariolette (IV). — Charles du Bos, la Correspondance de Stendhal. — Edouard Rod, le mouvement des idées : sur une histoire de la Révolution. — L. Pervinquier, Chronique scientifique.

Les faits et les idées au jour le jour. — Revue des revues étrangères. — La Vie mondaine et familiale. — La Vie sportive. — Chronique financière.

PARTIE ILLUSTRÉE

La Dilcta de Balzac. Honoré de Balzac (1799-1850). — Mme Hanska, d'après un pastel de Jean Gigoux. — La maison où mourut Balzac, rue Fortunée, 22, à Paris. — Balzac, par Faiguère. — Balzac par Rodin.

Les derniers combats de 1814 : Le maréchal Mortier, duc de Trévise. — Le maréchal Marmont, duc de Raguse, par Muneret. — Bivouac des Cosaques aux Champs-Élysées, à Paris, le 31 mars 1814, par Sauerweid. — Bivouac des Cosaques à Paris. — Bivouac des Alliés à Paris. — L'entrée d'une partie des Alliés à Paris, caricature de l'époque.

La correspondance de Stendhal : Stendhal, étudiant, vers 1800. — Stendhal en 1840, par Sodermark.

La revue du 14 juillet : Les dirigeables « Ville-de-Nancy » et « République » évoluant au-dessus des troupes pendant la revue de Longchamp, le 14 juillet.

Aviation : Voyage de Biériot, d'Étampes à Orléans, sur son monoplane n° 11. — Biériot passant près de Teury.

Actualités : M. de Bethmann-Hollweg, le nouveau chancelier de l'empire allemand. — Statue de Gréme, par Aimé Morot, qui vient d'être inaugurée à Paris, dans les jardins du Louvre.

L'instantané, partie illustrée de la Revue hebdomadaire, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

JOURNAL DE LA JEUNESSE

Sommaire de la 1912^e livraison (24 juillet 1909).

Le dernier des Castel-Magnac, par H. de Charliou. — L'Outsider, par Marc Barry. — La Véritable histoire de Polichinelle, par C. de Néronde. — Animaux bizarres, le Tansyiptère, par P. Vincent. — L'Oncle Million, par Julie Borius. — Les Etapes de l'art monumental en France, par Antyme Saint-Paul.

Abonnements, France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes. Hachette et Co, boulevard St-Germain, 79, Paris.

Chemin de fer d'Orléans

Trains spéciaux à prix réduits organisés au départ de l'Aveyron, du Lot, de l'Auvergne et de la Corrèze pour Paris-Austerlitz, les 4, 6, 12, 18, 20, 26, et 31 Août 1909.

Des trains spéciaux à prix réduits et comprenant uniquement des voitures de 3^e classe, seront mis en marche les 4, 6, 12, 18, 20, 26 et 31 Août prochain au départ de Rodez et de Vic-sur-Cère pour Paris-Austerlitz et dans lesquels auront accès les voyageurs en provenance des gares des sections désignées ci-après.

Le retour individuel des voyageurs qui utiliseront ces trains spéciaux pourra s'effectuer par tous les trains du service ordinaire dans un délai de 90 jours à compter du jour du départ.

PRIX DES PLACES (Aller et Retour)

Gares comprises entre Rodez (inclus) et Capdenac (inclus), St-Géry (inclus) et la Madeleine (inclus), Naussac (inclus) et Lexos (inclus) Decazeville... 35f. 10
Gares comprises entre La Capelle-Viescamp (inclus) et Montvalent (inclus) via Figeac, Vers (inclus) et Noailles (inclus)..... 32f. 10
Gares comprises entre Vic-sur-Cère (inclus) et Saint-Denis-près-Martel (inclus)..... 31f. 10
Gares comprises entre les 4 Routes (inclus) et Estivaux (inclus) Montaignac-Saint-Hippolyte (inclus) et Aubazine-St-Hilaire (inclus)..... 29f. 10
Vigois et Uzerche..... 28f. 10

La délivrance des billets aura lieu, d'une part, à Paris, à l'Agence des Trains Bonnet, 64, Boulevard Beaumarchais, et, d'autre part, aux gares comprises sur les sections désignées ci-dessus ; elle commencera à ces gares 5 jours au moins avant le départ des trains.

Il est accordé une franchise de 30 kilos de bagages par place. Il n'est fait aucune réduction spé-

ciale sur les prix des billets pour le transport des enfants. Pour plus amples renseignements, consulter les affiches spéciales apposées dans les gares.

Zig-Zag
LE MEILLEUR
PAPIER à CIGARETTES

LA HERNIE GUÉRIE

Au premier rang des bienfaites découvertes qui utilisent les données de la science, pour les appliquer au soulagement et à la suppression des misères de l'humanité, se place le Bandage Electro-Médical MARIE FRÈRES.

Par lui le funeste fleau de la hernie, un des plus déconcertants par l'étendue et la soudaineté de ses ravages, est définitivement vaincu. Grâce à une adaptation ingénieuse des courants de faible tension mais d'une activité continue, le bandage Electro-Médical opère radicalement la cicatrisation et le resserrement de l'anneau inguinal. L'intestin est donc replacé dans sa cavité normale, et du même coup sont supprimés la souffrance et le danger, fatal et triste lot du hernieux, s'il néglige de se munir du seul appareil capable de l'affranchir de son infirmité.

MM. MARIE FRÈRES, 108 Rue de Rivoli, à Paris, adressent gratuitement sur demande les « Nouvelles Etudes sur la Hernie » qui renferment une démonstration probante de l'excellence de cette méthode souveraine.

On sait que, depuis longtemps, la Maison MARIE FRÈRES délègue dans tous les départements des Collaborateurs d'une compétence éprouvée qui propagent dans toute la France les merveilleux effets du Bandage Electro-Médical. Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que celui de ces éminents Spécialistes qui visite régulièrement notre région, sera de passage à :

GRAMAT, Vendredi 23 Juillet, Hôtel Bouzou.
FIGEAC, Samedi 24 Juillet, Hôtel des Voyageurs.
CAHORS, Dimanche 25 Juillet, Hôtel des Ambassadeurs.
Ceintures spéciales MARIE FRÈRES pour descentes de matrices.

FORCE VIRILE retrouvée à tout âge par traitement scientifique localisé. Attributions nouvelles, votes surpris, étonnés et curieux malades. Consultations : Mardi, Jeudi, Samedi, de 4 à 6 heures.

A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE un COUPÉ

Très léger, en excellent état. S'adresser au Bureau du Journal.

Conseil du Docteur Après chaque Repas prenez une **FRANCISCAINE** Jaune ou Verte Seule Concessionnaire : H. RAJE & Co - Cahors (Lot).

M. GUITARD

VOITURIER A CAHORS Informe le public que depuis le 3 Juillet il assure le service de Cahors à Montcuq.

Départ de Cahors à 7 heures du matin, chez M^{lle} Euphrasie Imbert, à côté de l'Hôtel de Ville.

Arrivée à 9 heures à Montcuq. Départ de Montcuq à 4 heures du soir.

Arrivée à Cahors à 6 heures 1/2 pour les trains.

Omnibus à tous les trains : Voitures de louage

Bulletin Financier

Paris, 21 juillet. La chute du ministère Clemenceau a provo

LES RÉPROUVÉS

Par CH. BERNARD-DÉROSNE

II
Gin

Les chevaux sauvages de l'Arabie sont représentés par les trois bêtes qui brouillent par là ; et l'autre, qui se nomme Herr Von Volterchoker, est notre clown allemand, né à Bermondsey. Croyez-vous pouvoir faire deux ou trois portraits de chacune de ces personnes dans des attitudes et des costumes différents, hé ?

— Mais, sans doute, répondit Jocelyn, ces messieurs et ces dames auront leurs portraits peints à ma meilleure manière.

— Ce que nous voulons, voyez-vous, continua Cadgers, c'est quelque chose de bon marché, de voyant, avec des couleurs garanties solides, qui résistent à l'air et au soleil. Nous les ferons porter par un enfant dans la ville où nous voudrions aller un jour avant notre arrivée, et nous les exposerons aux devantures des boutiques.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Favre.

Ce sera la meilleure annonce qui soit à notre portée. Je ne pense pas que nous soyons en désaccord pour le prix, et vous pourrez vivre avec nous tant que les portraits dureront.

— C'est convenu dit le peintre, et l'enfant ?

— Ne vous inquiétez pas de lui. Nancy en aura soin. Nancy, c'est la femme qui l'a porté dans le charriot il n'y a qu'un instant.

Jocelyn dormit donc cette nuit là sous la voûte empourprée du ciel avec plus de calme qu'il n'avait jamais dormi dans la fétide atmosphère de Purvis-Court. Son sommeil fut tranquille, car il avait au moins l'espérance de son pain du lendemain et de plusieurs autres jours, et le sombre fantôme du désespoir s'évanouit à la lueur de cette espérance nouvelle.

Au lever du soleil, le lendemain, la troupe de Cadgers quitta la bruyère de Putney. Les femmes prirent place sur le charriot qui était chargé de l'attelage du cirque, des costumes, des malles et de tous les objets appartenant à la troupe. Cadgers conduisit l'attelage.

Les autres hommes cheminèrent à pied sur la grande route poudreuse, à quelques mètres en avant du charriot.

Ils se dirigèrent de l'autre côté de l'eau dans le Middlesex, longèrent les faubourgs de Londres et prirent la route des districts du centre de l'An-

gleterre. Les piétons étaient Jocelyn, Stokes, le Tourbillon du Désert, dont le vrai nom était Samuel Bolter, et Herr Von Volterchoker, qui refusait de dire son nom patronymique, et qu'on soupçonnait généralement de n'avoir pas de nom du tout, excepté celui que la fantaisie du moment le poussait à choisir pour le sien.

C'était un homme âgé avec une figure sombre et renfrognée, de grands yeux noirs et des cheveux grisonnants, il était difficile de s'imaginer que ce personnage pût jamais rire lui-même ou faire rire les autres. Il ne ressemblait pas du tout à ses camarades qui étaient gais et communicatifs, car il lui arrivait rarement d'ouvrir la bouche en dehors des affaires communes de la vie. Il avait l'air d'un homme qui, au seuil même de la vie, s'était chargé du lourd fardeau de quelque terrible secret, et n'avait jamais pu le secouer ou oublier la responsabilité qu'il avait assumée.

Jocelyn, Stokes et Samuel Bolter marchaient de front au milieu de la poussière, causant gaiement le long de la route. Le clown qui venait derrière fumait continuellement et était muet comme la tombe.

— Est-il habile ? demanda Jocelyn à un de ses compagnons, après avoir jeté un regard en arrière sur le piéton solitaire.

— Extraordinairement habile, ré-

pondit Bolter. Il sait faire tous les tours de son métier, avaler du feu et des sabres, lancer des poignards dans un cercle sur un poteau et puis bien autre chose encore. Mais il n'est pas fort pour les parades, et il me fait toujours frissonner quand je le vois essayer de faire rire le public.

Jocelyn s'arrêta dans l'une des villes qu'ils traversèrent et acheta des couleurs et des toiles avec quelque argent emprunté dans ce but à Cadgers.

A deux heures de l'après-midi ils firent halte dans une prairie communale sur la lisière d'un bois ; les chevaux furent dételés à l'ombre des arbres, et les voyageurs s'assirent pour prendre leurs modestes repas composés de pain et de viande que Cadgers distribua très libéralement à sa troupe, et d'une assez grande quantité de bière apportée dans une grande jarre en terre de la dernière taverne qu'ils avaient rencontrée.

Les chevaux devaient se reposer pendant quelques heures, et après son frugal repas, Jocelyn prit ses pinceaux et sa palette, broxa ses couleurs, prépara sa toile, et disposa tout pour se mettre à l'œuvre.

— Je commencerai par votre portrait, Herr von Volterchoker, dit-il, si vous n'y voyez pas d'empêchement.

Le jeune homme agissait ainsi parce qu'il avait été attiré par une espèce de fascination vers le clown silencieux.

Les autres hommes étaient de bons diables, communs et intéressants. Mais il régnait dans le clown un air de mystère qui intéressa Jocelyn en dépit de lui-même.

Le clown ne s'opposa pas à ce que son portrait fût fait avant celui de ses camarades. Il alla changer de vêtements, et dix minutes après il reparut dans le costume grotesque de son métier.

Le costume très ample flottait autour du corps et des poignets et laissait voir jusqu'au coude ses bras nus, maigres et musculeux.

Jocelyn regarda avec surprise ces longs bras nus.

Ils étaient couverts depuis le poignet jusqu'au coude, de figures étranges tatouées à l'indigo et au vermillon, de figures que le temps ne pourrait effacer.

Le peintre commença sa tâche et travailla jusqu'au coucher du soleil. En ce

moment le portrait de Herr von Volterchoker était fini.

L'artiste l'avait peint sans soin mais avec cette touche artistique qui a la force et la vigueur du génie.

Les hommes et les femmes se réunirent en groupe pour regarder le portrait de leur compagnon. Chacun d'eux avait une demi-douzaine de remarques à faire, des remarques dictées par la surprise, l'approbation, le ravissement.

Mais le clown ne dit rien. Il demeura à l'écart, les bras croisés et regardant avec tristesse le peintre et le groupe bruyant autour de lui.

Jocelyn lui adressa la parole.

— Le trouvez-vous ressemblant ? dit-il en montrant le portrait du doigt.

— Asez, répondit le clown regardant la toile humide par-dessus l'épaule de Jocelyn, il me semble qu'il l'est assez.

(A suivre)

Chemin de fer d'Orléans

Billets d'Aller et Retour individuels et de famille pour les stations thermales et estivales des Pyrénées, du Golfe de Gascogne et du Roussillon

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, Laruns-Eaux-Bonnes (Eaux Chaudes), Pierrefitte-Nestalas, (Cauterets, Luz-St-Sauveur), Bagnères-de-Bigorre, Luchon, Ax-les-Thermes, Axat (Aude), Vernet-les-Bains, Amélie-les-Bains, etc...

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année à toutes les gares de son réseau, pour les stations thermales et estivales du Midi :

1° Des Billets d'aller et retour individuels avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi ; 2° Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes comportant une réduction de 20 à 40 0/0 suivant le nombre des personnes, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris).

Durée de validité : 33 jours à compter du jour de départ, ce jour compris, avec faculté de prolongation.

Améliorations dans le transport des fruits pour l'Angleterre

Depuis plusieurs années la Compagnie d'Orléans étudie, de concert avec la Compagnie du Nord et les Chemins anglais, les moyens d'accélérer le transport des fruits et légumes à destination des villes du nord et de l'ouest de l'Angleterre.

En effet ces fruits et légumes, partant par exemple de Brive vers 6 heures du soir, arrivent actuellement à Londres le surlendemain matin vers 5 heures et séjournent dans cette ville jusque vers 8 heures du soir, soit environ 15 heures, pour y attendre les trains qui les amènent sur les marchés destinataires le lendemain matin.

Cette perte d'une journée est éminemment préjudiciable pour des denrées aussi périssables, il était urgent de trouver le moyen de l'éviter.

Après de longues études et de patients pourparlers, malgré les difficultés que soulevait la revision d'itinéraires dans lesquels interviennent des services de navigation et de chemins de fer étrangers, l'affaire vient d'aboutir.

Depuis le 18 Juin et un nouveau service spécial de trains accélérés recevant tous les transports pour l'Angleterre fonctionne 4 fois par semaine, les dimanches, mardi, mercredi et jeudi, au départ des gares du réseau d'Orléans de telle manière qu'en partant d'une de ces gares dans la matinée, on arrive à Londres le lendemain à 3 h. 10 du soir, assez tôt pour que les fruits puissent être réexpédiés le même soir sur les villes de

provinces et être ainsi mis en vente sur tous les marchés de l'Angleterre à la première heure le surlendemain matin du jour de la remise en gare de l'Orléans.

Outre ce nouveau service, sur l'horaire duquel la Compagnie d'Orléans donnera tous les renseignements nécessaires aux intéressés, le P. O. qui a d'ailleurs intégralement maintenu son service ancien, a, d'accord avec celle du Nord, amélioré pour ce dernier le passage des fruits entre les gares de Paris P. O. et Nord ainsi que les conditions de réexpéditions du Nord, de manière à avancer l'heure d'arrivée à Boulogne et par suite les départs des bateaux spéciaux sur l'Angleterre.

Avec cette nouvelle organisation, les fruits expédiés par l'ancien groupe du train 16 et des trains correspondants, au lieu d'arriver à Londres vers 5 heures du matin, arriveront en grande partie entre minuit et 2 heures du matin, de manière à être à la première heure non seulement au marché central de Covent Garden qui commence à 10 heures du matin, mais encore sur les marchés de quartier très importants comme Borough Market, Spitalfield Market, etc... qui ouvrent à 5 heures.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une Exposition permanente d'environ 1 600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par son réseau.

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE
L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
DENTISTE DULYCEE GAMBETTA
ET DE
L'ÉCOLE NORMALE
D'INSTITUTEURS
Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
69, BOULEVARD GAMBETTA
EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
IL GARANTIT SON TRAVAIL
ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR
LUI-MÊME

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'École Dentaire de France
Successeur de BAKER
10, Rue du Lycée
A côté de l'Hôtel de l'Europe (de 9 à 5 heures)
Travail parfait
et entièrement garanti

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge

La plus importante Pharmacie de toute la région
LA MIEUX APPROVISIONNÉE
LA MIEUX ORGANISÉE
Vend LE MEILLEUR MARCHÉ

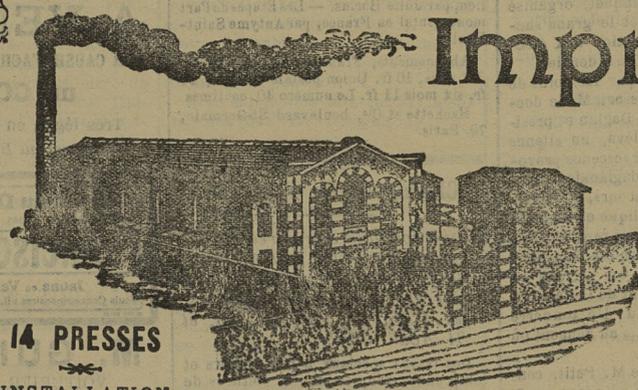
Directeur : PAUL GARNAL, Pharmacien de 1^{re} classe
Diplômé de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris
Membre du Conseil départemental d'Hygiène du Lot, — Inspecteur des Pharmacies du Lot
Ancien Pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris
CAHORS — Boulevard Gambetta, en face le Théâtre

L'HUILE DE FOIE DE MORUE
jouit d'une réputation très ancienne comme médicament dépuratif et reconstituant ; mais comme elle est d'un goût désagréable et d'une digestion difficile,
Les médecins la remplacent l'été et l'hiver chez les enfants et les grandes personnes par la :

PHOSPHIODE
à l'Extrait d'Huile de Foie de Morue iodé et biphosphaté pour le traitement et la guérison des :
Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants
Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.
Prix du fl. : 2 fr. au lieu de 3,50 ; le litre : 4,50 au lieu de 6 fr.

La PHOSPHIODE et le Corps médical
ATTESTATION d'un Médecin de la Faculté de Paris
« LE RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.
« Chaque flacon de PHOSPHIODE renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.
« La PHOSPHIODE fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.
« C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.
« Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.
« Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.
« Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.
Docteur ORTEL,
de la Faculté de Médecine de Paris, 2, Boulevard Ornano, Paris.
Laboratoire de la PHOSPHIODE
et des Produits pharmaceutiques de la CROIX-ROUGE. — CAHORS
Dépôt dans toutes les Pharmacies

qui se recommande à tous par la qualité irréprochable de ses produits, par ses prix sensationnels de bon marché.



14 PRESSES
INSTALLATION
A vapeur et à l'électricité.

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais
DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux
des Associations des Anciens Elèves :
de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURICES DE LA SEINE,
du Lycée Fénelon et du Lycée Rollin
de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS